



District de la Loire de Football - 2, rue de l'Artisanat - 42270 Saint-Priest en Jarez
district@loire.fff.fr - 04 77 92 28 70

Délégation du Roannais - 58 boulevard Baron du Marais - 42300 Roanne
delegation-roanne@loire.fff.fr - 04 77 44 51 90

<https://loire.fff.fr>

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

CHARTRE DÉONTOLOGIQUE DE L'ARBITRE

Je m'engage :

- à lire et à accepter l'intégralité du règlement intérieur en vigueur pour la saison en cours, et à m'y conformer sans réserve ;
- à respecter les différentes instances qui dirigent le football ;
- à être courtois, discret et respectueux vis-à-vis des joueurs, dirigeants, éducateurs et autres membres de club ;
- à ne jamais garder rancune d'événements passés et en le faisant savoir ;
- à rester impartial en toutes circonstances ;
- à véhiculer en permanence une image positive et valorisante de l'arbitre et de l'arbitrage ;
- à connaître les Lois du jeu et divers règlements liés aux compétitions arbitrées et à m'y conformer ;
- à honorer mes désignations de matchs pour lesquelles la Commission m'a convoqué en arbitrant qu'un match par jour et limité à deux par semaine ;
- à honorer mes convocations devant une Commission du District ou de la Ligue ;
- à ne pas arbitrer de tournois ou autres rencontres de ce type sans autorisation préalable de ma Commission ;
- à rédiger mes rapports disciplinaires dans les 48 heures qui suivent la rencontre, et en réservant la teneur de ceux-ci aux instances du District (Comité Directeur, Commission de Discipline, Commission de l'Arbitrage, etc.) ;
- à arriver une heure minimum avant le début des rencontres ;
- à avoir une tenue civile correcte ou conforme avec les obligations de ma fonction ;
- à avoir une tenue sportive propre, en tout cas être vêtu d'un équipement sportif récent excluant tout signe d'ordre politique, religieux, professionnel, syndical ou publicitaire ;
- à respecter strictement le barème des indemnités allouées pour le remboursement des frais de déplacement et des indemnités d'équipement ;
- à accomplir toutes mes formalités administratives avec le plus grand sérieux notamment prévenir 4 semaines à l'avance la Commission de mes indisponibilités ;
- à être toujours prêt physiquement et techniquement ;
- à participer aux sessions de formation mise en place par la Commission de l'Arbitrage ;
- à m'intéresser à la vie du club que je représente au Statut de l'Arbitrage ;
- à m'interdire toute discussion ou toute participation d'ordre religieuse, politique, syndicale, professionnelle dans le cadre de mon activité d'arbitre ;
- à m'interdire toute discussion ou commentaire à l'égard du District de la Loire, de la Commission, des arbitres, des clubs, des joueurs ou autres. Cela s'applique également par l'intermédiaire de la presse et des réseaux sociaux.

Je soussigné(e),

certifie avoir pris connaissance de la charte déontologique et m'engage à la respecter en tous points dans ma fonction d'arbitre officiel du District de la Loire de Football.

Date :

Signature de l'arbitre (obligatoire)